



recensement agricole 2010

Emploi et travail

La main-d'œuvre familiale reste la principale composante de la main d'œuvre agricole mais le recours à des salariés permanents ou occasionnels est de plus en plus fréquent. Il tend à compenser la baisse significative des actifs familiaux. Malgré l'agrandissement de la taille moyenne des exploitations agricoles, le volume moyen de travail par exploitation est resté stable sur dix ans en raison de gains de productivité.

Retrait de la main-d'œuvre familiale, recours accru au salariat

**27 250 actifs permanents et
22 880 unités de travail annuel**

Il s'agit essentiellement de la main-d'œuvre familiale, ou actifs familiaux (23 080 personnes), composée des chefs d'exploitation et co-exploitants et des autres personnes de la famille actives sur l'exploitation (conjoint, aide familial...). Ces actifs familiaux participent aux activités agricoles de manière exclusive ou en complément d'une autre activité. 4 170 salariés permanents, hors cadre familial, viennent renforcer cette main-d'œuvre permanente sur l'exploitation.

Par ailleurs, des travailleurs saisonniers ou occasionnels apportent un renfort de main-d'œuvre, soit durant une période déterminée soit pour des travaux ponctuels. A cela s'ajoute le travail apporté par les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation du

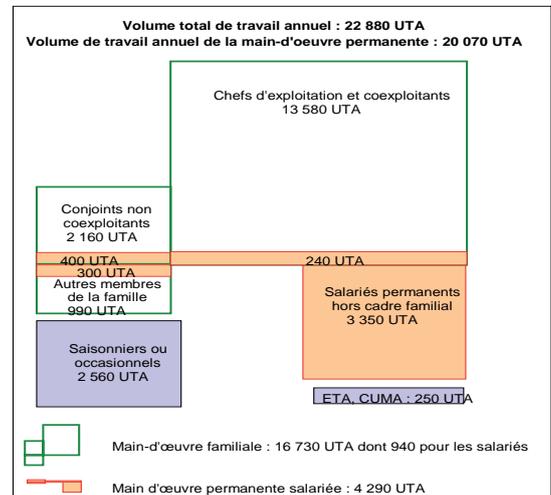
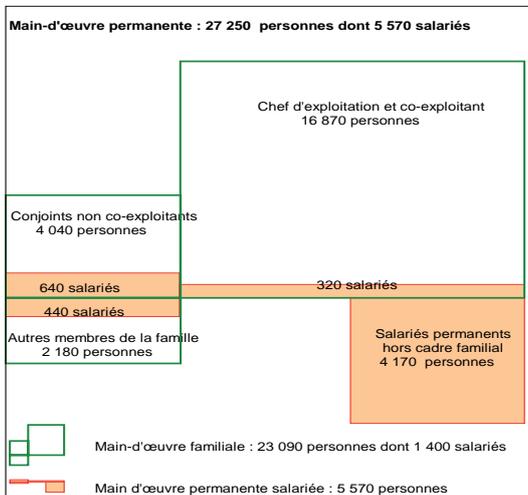
matériel agricole (CUMA).

Au total, sur les 27 250 personnes travaillent régulièrement sur les exploitations agricoles du Nord Pas de Calais, 5 560 actifs soit 20 % de la main d'œuvre permanente sont salariés. Dans les 6 700 grandes exploitations de la région, 26 % des actifs permanents sont salariés.

Au total, tous ces acteurs produisent un volume de travail équivalent à 22 880 unités de travail annuel (UTA) dont 16 730 pour les seuls actifs familiaux (73 % du volume de travail total). La notion d'UTA, correspondant à une mesure du travail en équivalent temps complet, permet de comparer les différents types de travail apportés pour les activités agricoles sur une base commune. C'est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production.

En 2010, 27 250 personnes travaillent sur les 13 500 exploitations agricoles régionales de manière régulière. On les assimilera à des actifs permanents.

Le travail familial en retrait



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Source : Agreste - DRAAF du Nord-Pas de Calais - Recensements agricoles 2000 et 2010



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Une main-d'œuvre agricole essentiellement familiale...

La main d'œuvre familiale représente 85 % des actifs permanents. Les chefs d'exploitation et les co-exploitants sont les plus nombreux, avec 16 870 personnes en 2010. Ils représentent 63 % des actifs permanents et contribuent à 59 % du volume total de travail agricole. La co-exploitation s'est renforcée avec l'accès au statut de co-exploitant de bon nombre de conjoints du chef d'exploitation et le développement des formes sociétaires.

salariat est plus fréquent dans les grandes exploitations avec 8 % de salariés dans l'ensemble des actifs familiaux contre 3 % dans les petites et moyennes exploitations .

Les autres membres de la famille de l'exploitant participent de moins en moins au travail sur l'exploitation. Ils travaillent de plus en plus souvent en dehors du monde agricole. Au total, ils représentent 6 210 personnes, soit 53 % de moins qu'en 2000, une baisse nettement supérieure à celle du nombre d'exploitations agricoles. Les 4 040 conjoints des chefs d'exploitation (71 % sont des femmes), non co-exploitants, en sont la principale composante. Ils sont aidés par 2 170 autres membres de la famille. Leur contribution ne représente plus que 14 % du volume total de travail agricole pour 25 % en 2000.

Seulement 6 % de l'ensemble des actifs familiaux, soit 1 400, sont salariés de l'exploitation. Le salariat ne concerne que 2 % des chefs d'exploitation et co-exploitants. Cependant, la part du salariat augmente au sein de la main d'œuvre familiale, il concerne 17 % des membres de la famille participant à l'activité de l'exploitation contre 5 % en 2000. Le

...mais progression de la part du salariat non familial

4 160 salariés permanents (4 210 en 2000), sans lien familial avec le chef d'exploitation ou le co-exploitant, viennent renforcer les actifs permanents familiaux sur l'exploitation. Leur effectif est stable entre 2000 et 2010, contrairement à la main-d'œuvre familiale. Ils représentent 15 % du total des actifs permanents et contribuent à 15 % du volume de travail sur l'exploitation soit 4 points de plus qu'il y a dix ans .

nalisée. Les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), disposant de matériels et de compétences indispensables pour la réalisation de certains travaux agricoles, sont sollicitées par 74% des exploitations agricoles. Ce recours peut modifier l'organisation du travail et l'équipement des exploitations, influençant ainsi fortement le volume de travail nécessaire à la réalisation des travaux agricoles au sein de l'exploitation.

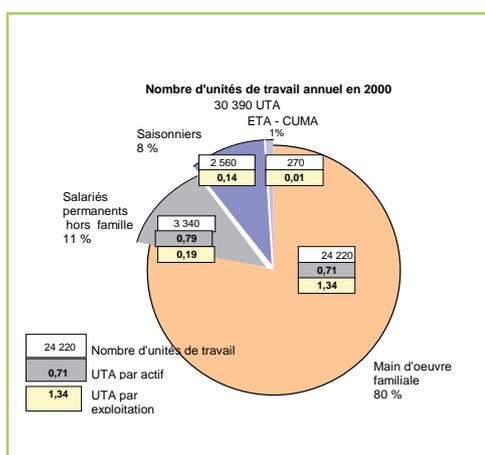
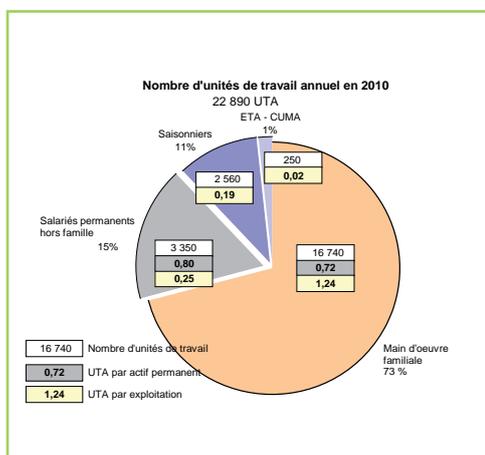
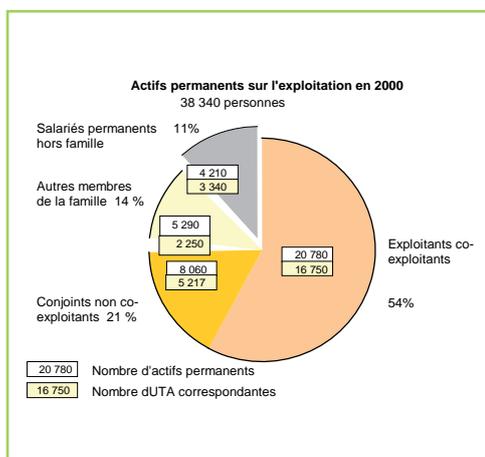
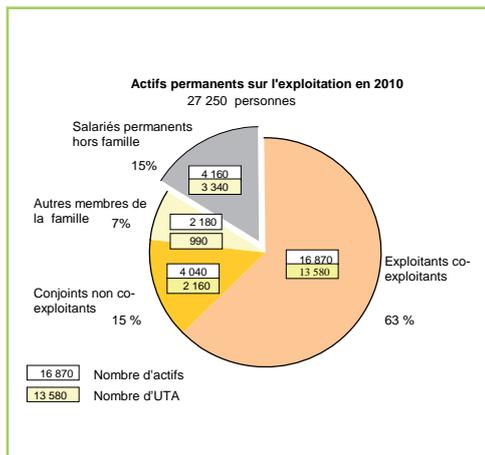
Les saisonniers et travailleurs occasionnels apportent, quant à eux, 11 % de l'ensemble du travail des exploitations agricoles (2 560 UTA en 2010, et en 2000). Leur contribution au travail sur l'exploitation n'est donc pas négligeable.

Globalement, la contribution au travail sur l'exploitation des diverses composantes de la main d'œuvre non familiale, qu'elle soit permanente ou occasionnelle, est passée en dix ans de 20 % à 27 %. Cela dénote donc une plus grande professionnalisation des exploitations agricoles.

Par ailleurs, une partie du travail réalisé sur l'exploitation est parfois exter-

- Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales
 - Les données portent sur la campagne 2009-2010
 - Sur internet par commune
- Cartographie interactive
Données de cadrage
Données détaillées

Suivez l'actualité du recensement sur www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr



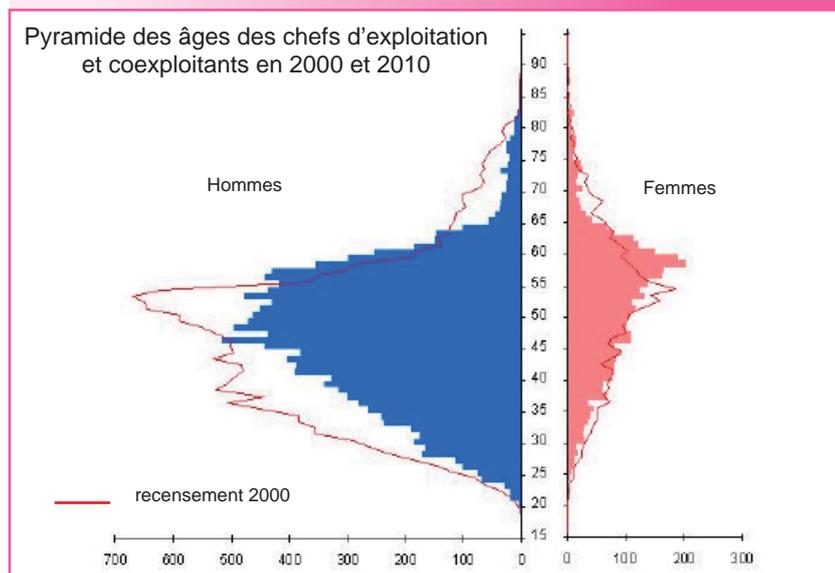
Chefs d'exploitation : de plus en plus de femmes

En dix ans, la féminisation des chefs d'exploitation et co-exploitants s'est accentuée : en 2010 plus de 29 % des chefs d'exploitation ou co-exploitants sont des femmes pour 22 % en 2000. Ce phénomène s'explique en partie par le fait que nombre de conjointes de chefs d'exploitation, autrefois considérées comme aides familiales, ont opté pour le statut de co-exploitantes. En Nord Pas de Calais, l'âge moyen des chefs et co-exploitants est passé de 47 ans à 48 ans. Ce vieillissement d'une année est comparable au national pour lequel l'âge moyen passe de 49 ans à 50,2, et à celui de la population active française.

Toutefois, ces chefs et coexploitants sont en moyenne deux ans plus jeunes qu'à l'échelle métropolitaine. Entre les deux recensements agricoles, si l'âge moyen des hommes en région est passé de 45,9 ans à 47 ans, celui des femmes est passé de 51,4 ans à 52,2 ans.

Le phénomène le plus marquant dans l'analyse de la pyramide d'âge de chefs et co-exploitants reste cependant l'insuffisant renouvellement des générations. Cette tendance n'est pas apparue dans les dix dernières années mais est durablement constatée depuis au moins 20 ans.

Chefs d'exploitation : féminisation et vieillissement



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Viellissement des chefs d'exploitation

Globalement, il y avait 6 050 chefs et co-exploitants de moins de 40 ans en 2000, représentant 29 % des chefs et co-exploitants, ils ne sont plus que 3820 en 2010 (soit 23 %). Les plus de 65 ans ne représentent plus que 5 % des chefs d'exploitations et co-exploitants pour 8% en 2000. L'amélioration du statut des exploitants en termes de protection sociale, notamment pour les retraités, est sans doute un facteur majeur de cette baisse. La forte concentration de la classe d'âge des 55 – 65 ans, représentant 25 % des chefs et

co-exploitants en 2010 pour 15 % en 2000 est d'autant plus problématique pour la reprise des exploitations agricoles dans les 10 prochaines années. Cette tendance est plus forte pour la région qu'au niveau national, pour lequel la part des 55 – 65 passe de 18 % en 2000 à 25 % en 2010. Les projets d'installation en agriculture doivent être soutenus pour que le maintien de l'activité agricole ne passe pas essentiellement par l'agrandissement des structures d'exploitation.

Un service de remplacement principalement utilisé par les éleveurs

Sur la campagne agricole 2009 - 2010, 780 exploitations moyennes et grandes régionales, soit 7,5 % du total, ont eu recours au service de remplacement. Ce service peut répondre à un besoin ponctuel lié à un problème de santé, un accident, un congé de maternité ou paternité, une période de formation, une prise de responsabilité, ou des vacances. En région, cela correspond à un volume de 12 000 journées de travail. Le recours au remplacement est marginal pour les petites exploitations.

Neuf fois sur dix, ces prestations sont assurées par un organisme de remplacement. Ces services, initiés dans les années 1970, et fédérés désormais au sein du réseau « Service de Remplacement France » ont pour vocation d'apporter un service de proximité aux exploitations confrontées à une absence du chef ou d'un coexploitant, d'un conjoint ou d'un aide-familial, quelle qu'en soit la raison.

La contrainte de présence des agriculteurs est très étroitement liée à la présence d'animaux sur l'exploitation. La quasi totalité des exploitants faisant appel à ce service sont des éleveurs et près d'un sur deux est spécialisé bovins lait.

L'utilisation du service de remplacement est fonction de l'âge. Les jeunes générations d'exploitants paraissent plus sensibles au temps libre, aux vacances et donc plus nombreux à faire appel à ce service (12 % pour les moins de 40 ans contre 5 % au delà de 40 ans).

Chez les hommes, le nombre de chefs et co-exploitants a diminué de 35 % dans la tranche d'âge 20-30 ans et de 40 % pour les 30-40 ans.

Chez les femmes, le phénomène est moins marqué : - 26 % pour les 20-30 ans et - 20 % pour les 30-40 ans. La population féminine augmente même entre 40 et 60 ans de 11 %, alors qu'au niveau national, elle baisse de façon limitée de 2 %. En particulier, le nombre de femmes chefs d'exploitation et co-exploitantes de 55 à 65 ans, soit 1 400 personnes a augmenté de 40 % en région, alors qu'il est stable au niveau national. Le phénomène de « reprise » de l'exploitation par la conjointe lors du départ à la retraite de l'exploitant semble plus important en région qu'à l'échelle nationale. Cette tendance explique aussi que l'âge moyen des femmes chefs et co-exploitantes est de plus de 4 ans supérieur à celui de leurs homologues masculins.

10 000 exploitations ont recours à des ETA pour un total de 51 430 journées de sept heures, soit un peu plus de cinq journées par exploitation.

70 % des chefs d'exploitation à temps complet

La part d'actifs familiaux travaillant à temps plein est passé de 53 % en 2000 à 58% en 2010. Le temps de travail varie selon la nature des actifs familiaux. Alors que 70 % des chefs d'exploitation travaillent à temps complet en 2010 (par rapport à 62 % pour la France métropolitaine), seulement 29 % des conjoints non co-exploitants et 20 % des autres membres familiaux travaillent à temps plein. En 2000, la part des conjoints non coexploitants à temps plein représentait encore 36 %. La participation aux activités agricoles concerne de moins en moins les autres membres de la famille, quelle que soit la taille de l'exploitation. Une activité agricole à temps plein, et en qualité de salarié, est toutefois plus fréquente dans les grandes exploitations. Ainsi, en dix ans, la contribution au travail des chefs d'exploitations et coexploitants s'est renforcée, mais elle s'est fortement réduite pour les conjoints non coexploitants et pour les autres membres de la famille.

Les salariés permanents non familiaux travaillent plus fréquemment à temps complet, c'est le cas de 60% d'entre eux, soit 6 points de plus qu'il y a dix ans.

1,7 unité de travail annuel par exploitation

L'ensemble des actifs permanents apportent annuellement un volume de travail correspondant à 20 080 UTA en 2010, soit 1,5 UTA par exploitation, dont 1,3 pour la main d'œuvre familiale et 0,2 pour les salariés permanents. La contribution moyenne des saisonniers au travail sur l'exploitation reste globalement assez faible avec 0,2 UTA par exploitation et concerne surtout la production endivièrre en Nord Pas de Calais.

Au total, tous les acteurs apportent un volume de travail égal à 1,7 UTA par exploitation. Ce ratio est stable sur dix ans malgré l'augmentation de la taille des exploitations agricoles. D'importants gains de productivité ont été réalisés, il suffit en 2010 de 12 unités de travail agricole pour réaliser l'équivalent de 1 million d'euros de production ; il en fallait 15,4 en 2000.

Par ailleurs, 10 000 exploitations, soit 74 % des exploitations du Nord Pas de Calais ont eu recours à des prestataires externes, entreprises de travaux agricoles et CUMA durant la campagne 2009-2010.

Des différences marquées entre exploitations selon la taille et l'orientation technico-économique

Le nombre d'actifs permanents est corrélé à la taille des exploitations.

Les grandes exploitations occupent en moyenne 2,5 actifs permanents en 2010 contre 1,4 pour les petites exploitations. Le travail annuel dans les grandes exploitations équivaut à 2,3 UTA contre 1,3 dans les moyennes exploitations et 0,8 dans les petites. La surreprésentation

des actifs concerne principalement des salariés permanents hors famille de l'exploitant et la coexploitation.

Les disparités d'emploi de la main d'œuvre agricole se retrouvent également de façon marquée dans l'orientation technique agricole de l'exploitation (OTEX). Les exploitations maraîchères emploient en moyenne 4,2 UTA en 2010, les exploitations horticoles 3,2 UTA alors que les exploitations en grandes cultures emploient 1,8 UTA. Les maraîchers et les horticulteurs emploient plus de salariés permanents et ont plus recours à des saisonniers.

71 % des moins de 40 ans et 62 % des 40-55 ans dirigent une grande exploitation.

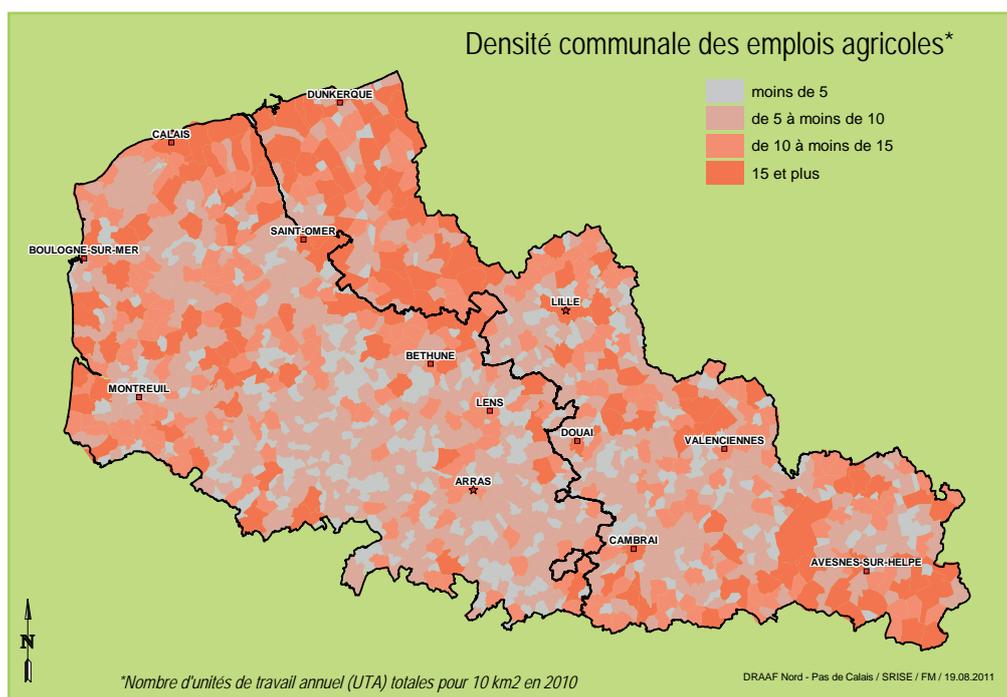
La part des moins de 40 ans est la plus forte dans les systèmes liés à l'élevage (environ 30 %) contre 23 % dans l'ensemble des exploitations.

OTEX	exploitations	UTA	UTA/exploit.
Céréales et oléoprotéagineux	1 742	1 321	0,8
Cultures générales	4 152	7 506	1,8
Légumes et champignons	173	758	4,2
Fleurs et horticulture diverse	331	1 057	3,2
Cultures fruitières et autres cult. permanentes	36	102	2,8
Bovins lait	2 039	3 923	1,9
Bovins viande	536	478	0,9
Bovins mixte	347	649	1,9
Autres herbivores	496	480	1,0
Ovins et caprins	210	130	0,6
Autres élevages hors sol	209	392	1,9
Elevages porcins	185	377	2,0
Elevages avicoles	295	482	1,6
Polyculture, polyélevage	2 663	4 899	1,8
Total	13 454	22 878	1,7

Actifs agricoles et volume de travail selon la nature des actifs	13 500 exploitations en 2010				18 000 exploitations en 2000			
	Actifs permanents	Unités de travail annuel	UTA par actif permanent	UTA par exploitation	Actifs permanents	Unités de travail annuel	UTA par actif permanent	UTA par exploitation
Exploitants et coexploitants	16 870	13 590	0,81	1,01	20 780	16 750	0,81	0,93
Conjoints non coexploitants	4 040	2 160	0,53	0,16	8 060	5 220	0,65	0,29
Autres membres de la famille	2 170	990	0,46	0,07	5 290	2 250	0,43	0,13
Ensemble de la MO familiale	23 080	16 740	0,73	1,24	34 130	24 220	0,71	1,35
Salariés permanents non familiale	4 160	3 350	0,80	0,26	4 210	3 340	0,79	0,20
Ensemble de la MO permanente	27 250	20 080	0,74	1,50	38 340	27 560	0,71	1,55
MO saisonnière ou occasionnelle	///	2 560	///	0,16	///	2 560	///	0,15
ETA ou CUMA	///	250	///	0,02	///	270	///	0,02
Ensemble des actifs agricoles	27 250	22 890	///	1,68	38 340	30 390	///	1,72

Davantage de femmes, de salariés et d'actifs à temps complet en 2010

Caractéristiques de la main d'oeuvre familiale selon le type d'actif permanent		Chefs d'exploitation et coexploitants		Conjoint non-coexploitants actifs sur l'exploitation		Autres membres de la famille actifs sur l'exploitation		Ensemble de la main d'oeuvre familiale	
		2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Nombre de personnes		16 870	20 780	4 040	8 060	2 180	5 290	23 090	34 130
Répartition par classe d'âge (en %)	Moins de 30 ans	5	6	4	4	32	46	7	12
	30 à 39 ans	18	23	12	18	10	7	16	19
	40 à 49 ans	31	29	30	33	4	4	28	26
	50 à 59 ans	33	29	34	30	9	6	31	26
	60 ans et plus	13	13	20	15	45	38	18	17
Age moyen		48	47	50	48	48	43	49	47
Taux de féminisation (en %)		29	22	71	80	25	27	31	34
Part des salariés (en %)		2	1,5	16	5	20	6	6	3
Temps de travail (en % du nombre d'actifs)	Moins d'un quart temps	14	13	34	21	40	42	20	20
	De un quart à moins d'un mi-temps	8	8	23	15	22	23	11	12
	Temps complet	70	69	29	36	20	15	58	53



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensements agricoles 2000 et 2010

Actifs agricoles et volume de travail selon la taille de l'exploitation en 2010

		Petites exploitations	Moyennes exploitations	Moyennes et grandes exploit.	Grandes exploitations	Ensemble des exploitations
Nombre d'exploitations agricoles		2 920	3 840	10 540	6 700	13 460
Chefs d'exploitation et coexploitants	Nombre de personnes	3 000	4 120	13 870	9 750	16 870
	Volume de travail	1 300	3 350	12 990	8 940	13 590
Conjoint non-coexploitants	Nombre de personnes	580	1 160	3 460	2 300	4 040
	Volume de travail	210	640	1 950	1 310	2 160
Autres actifs familiaux	Nombre de personnes	240	540	1 930	1 390	2 170
	Volume de travail	70	230	920	690	990
Ensemble de la main d'oeuvre familiale	Nombre de personnes	3 820	5 820	19 260	13 440	23 080
	Volume de travail	1 580	4 220	15 160	10 940	16 740
Salariés permanents hors famille	Nombre de personnes	290	630	3 870	3 240	4 160
	Volume de travail	240	480	3 100	2 620	3 340
Ensemble des actifs permanents	Nombre de personnes	4 110	6 450	23 130	16 680	27 250
	Volume de travail	1 820	4 700	18 260	13 560	20 080
Travailleurs saisonniers et occasionnels	Volume de travail	370	390	2 190	1 800	2 560
ETA, Cuma	Volume de travail	10	60	240	180	250
Ensemble des actifs	Nombre de personnes	4 110	6 450	23 130	16 680	27 250
	Volume de travail	2 200	5 150	20 690	15 540	22 880
Nombre d'UTA par actif permanent		0,4	0,7	0,8	0,8	0,7
Nombre d'UTA par exploitation		0,8	1,3	2,0	2,3	1,7
Part des salariés dans la main d'oeuvre familiale (%)		2	4	7	8	6
Part des salariés dans la main d'oeuvre permanente (%)		9,3	22,4	22,4	26,0	20,0
Age moyen des chefs d'exploitation et coexploitants		54,4	49,6	46,8	45,7	48,2

Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que

les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelque soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail

d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.